Contact: Tél: 04-66-43-51-91 Fax: 04-66-54-93-60

acei-etancheite@orange.fr

SERVICES AUX COPROPRIÉTÉS

Un service dédié aux copropriétés, immeubles d'habitation ou de bureaux, pour l'entretien, les réparations ou la rénovation de leurs toitures terrasses.

Pratiquer une veille c'est garantir la pérennité.

L'entretien de la toiture et l'examen de son étanchéité sont des obligations à la charge du syndic.

Pour éviter les dégradations liées aux temps, seul le suivi par des professionnels vous permet de préserver la fiabilité de votre étanchéité.

Une étanchélté non survelllée c'est le risque d'un dégât non couvert par votre assurance.

Sur simple appel téléphonique, notre assistante travaux vous proposera un rendez vous pour une équipe d'intervention, ou un chargé d'affaire pour un diagnostic.

Nous privilégions le service et la rapidité de la réponse à vos demandes.

Nos rapports-photos détallés et localisés permettent de visualiser vos terrasses et les points singuliers dont il est question.

Nous disposons des moyens de détection des fuites qui sont préconisés par les assureurs et leurs experts.

Notre chargé d'affaires affecté à cette activité est expérimenté pour ce service blen spécifique.

CONTRATS D'ENTRETIENS

Cité dans les normes et règles en vigueur et encadré par des « contrats types CSFE », notre contrat d'entretien permet de détecter et d'anticiper des problèmes dont les conséquences sont parfois très préjudiciables.

Dans la période de garantie décennale, il est prévu que la terrasse soit visitée une fois par an par une entreprise spécialisée.

L'entretien régulier des toitures terrasses permet de détecter des détériorations et de prévenir les éventuelles conséquences.

Comme toute maintenance, celle des toits terrasses s'inscrit dans une gestion raisonnée des coûts et de la valorisation des investissements.

Les rapports de visites comportent les photos et explications nécessaires pour nos clients









RENOVATION OU REPARATIONS

Nos équipes peuvent sur votre demande effectuer les réparations urgentes nécessaires pour le confort de vos locataires ou de vos copropriétaires, ainsi que les mesures conservatoires indispensables.

Les compétences de notre personnel et l'indépendance

de notre société vis à vis des fabricants des produits d'étanchéité leur permettent de prescrire les matériaux les plus appropriés;

Tels que bitume SBS ou APP, résines, membranes synthétiques en PVC, EPDM, ou TPO. Il est en effet de plus en plus fréquent de rencontrer ce type de matériaux sur les terrasses et les techniques d'interventions ainsi que le matériel doivent être adaptées. Nous agissons toujours pour conseiller nos clients et leur pour apporter la solution la plus appropriée convenant à chaque situation en terme de réfection, d'isolation thermique et de mise en sécurité des toitures.

Entreprise RGE (reconnu garant de l'environnement), nous permettons à nos clients de bénéficier de la TVA réduite à 5,5%, des prêts à taux zéro (éco-ptz) de la valorisation des CEE (certificats d'économie d'énergie) et du CITE (crédit d'impôt transition énergétique).

Les décrets d'application de la récente LTE incitent les maîtres d'ouvrage à réaliser des opérations de rénovation énergétiques pour lesquels nos équipes ont été formées. (Ex: formation FEEBAT)

NOS ENGAGEMENTS

Habituées à travailler en sites occupés, nos équipes sont respectueuses des ouvrages existants et adaptent leurs travaux aux contraintes qu'imposent le lieu d'intervention et ses occupants.

Un chantier de rénovation ne se conduit pas comme un chantier neuf en site inhabité et c'est pour cela que notre personnel est formé spécialement pour ce type d'intervention. Soucieux de respecter l'environnement nous pratiquons le tri de nos déchets.

Engagés dans une démarche environnementale liée à notre activité, nous disposons des registres réglementaires de suivi des déchets et travaillons avec des collecteurs sélectionnés pour leur sérieux.

Les réfections d'étanchéité s'accompagnent souvent d'amélioration de l'isolation thermique, et nos chargés d'affaires ont été formés pour conseiller nos clients face aux contraintes des immeubles existants, de la réglementation et des incitations fiscales en vigueur. Expérimentés dans le domaine des toitures terrasses végétalisées, des toitures photovoltaïques, de la gestion de l'eau en terrasse avec contrôle du débit et stockage temporaire des pluies d'orage, ou des membranes d'étanchéité dépolluantes (destruction NOx), nous savons répondre à l'évolution des exigences en matière environnementale.